AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale **pendant 15 jours** que;

La société BEST Ingénieurs-Conseils a introduit pour le compte de la société nationale des chemins de fer luxembourgeois – CFL, une demande d'autorisation relative à la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poste autotransformation sur le site de la gare de Troisvierges.

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU-AUT-26-1124.

Troisvierges, le 19 novembre 2026
le bourgmestre
signé Edy Mertens

pour le secrétaire
Digitally signed by:
Jean Martin Haas
Chargé technique - Service technique - Administration communale Troisvierges
Date: 19/11/2026 13:43:23

Transmis en copie par courrier électronique à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 16 novembre 2026, no. dossier EAU-AUT-26-1124.

Troisvierges, le 19 novembre 2026
le bourgmestre
signé Edy Mertens

pour le secrétaire
Digitally signed by:
Jean Martin Haas
Chargé technique - Service technique - Administration communale Troisvierges
Date: 19/11/2026 13:43:52

(enlever le 05.12.2026)

BP 9
L – 9901 TROISVIERGES

9-11 Grand-rue
L – 9905 TROISVIERGES

Tél. : 99 80 50-1
Fax. : 99 80 50 255